

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 9

Artikel: Les Suisses à Capri
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les Suisses à Capri.

La petite île de Capri, située à l'entrée du golfe de Naples, à 30 kilom. de cette ville, compte 4000 habitants, la plupart marchands, pêcheurs et marins, répartis entre Capri et Anacapri. Ces deux villages sont séparés par un ravin au fond duquel on ne peut descendre que par un escalier suspendu au flanc d'un rocher de 300 pieds d'élévation et dont chaque marche a 12 à 15 pouces de haut.

Capri est remarquable par la douceur de son climat et l'horizon qu'on embrasse de ses hauteurs. Entourée de blocs calcaires à pic, cette île admirablement défendue par la nature n'est abordable aux navires qu'en un seul endroit appelé la *Marine*. Elle est formée de deux immenses blocs de rochers reliés par une colline couverte d'une végétation luxuriante et parsemée de maisons blanches. On n'y trouve ni routes, ni chemins, mais seulement des degrés taillés dans la roche polie et luisante. L'escalier par lequel on monte à Anacapri a 552 marches ; un mur à hauteur d'appui lui sert de garde-fou et l'empêche d'être absolument un précipice. La crainte des pirates et l'épouvante qu'inspiraient leurs incursions inopinées sur les côtes où ils venaient enlever les habitants, qu'ils allaient ensuite vendre sur les marchés de l'islamisme, peuvent seules expliquer l'inabordable situation choisie par Anacapri, perché à 1800 pieds au-dessus de la mer.

L'île de Capri attire en outre la curiosité par le souvenir de Tibère, qui y a passé ses dernières années. Le nom du tyran s'y retrouve partout et fait un triste contraste avec cette nature si merveilleusement belle. Son palais, dont on voit encore les ruines, s'élevait au sommet ardu du Capo, à l'extrême orientale de l'île, d'où l'on jouit d'une vue qui n'a de comparable au monde que la rade de Rio-Janeiro et les abords de Constantinople. A quelques pas du palais, une petite plateforme entourée d'un parapet de construction récente appelée le *Saut de Tibère*, s'avance au-dessus de la mer. Ce saut a plus de 400 mètres d'élévation. La terrasse occupe la place d'où Tibère faisait précipiter ses victimes, lorsqu'il était las de les tourmenter et d'inventer de nouveaux supplices. On sait sa réponse à un de ces malheureux qui implorait la mort comme une grâce : « Je ne vous aime pas assez pour cela. » Au

bas du rocher étaient des mariniers chargés d'assommer à coup d'aviron ceux qui avaient survécu à leur chute.

En 1803 l'Angleterre s'empara de l'île de Capri et y plaça comme gouverneur le lieutenant-colonel Hudson Lowe, qui devint plus tard gouverneur de Sainte-Hélène et gardien de Napoléon I^{er}. De nouvelles fortifications y furent construites et 13 batteries défendaient les abords de l'île ; aussi Hudson Lowe qui avait à son service 2000 hommes et 40 pièces d'artillerie appelait Capri son petit Gibraltar et le considérait comme absolument imprenable.

Le roi Joseph Bonaparte tenta deux fois inutilement de s'emparer de cette île ; mais lorsque Murat, beau-frère de Napoléon, remplaça le roi Joseph sur le trône de Naples, il fut bientôt ennuyé de voir les Anglais si près de sa capitale, et il donna l'ordre au général Lamarque de s'emparer de Capri coûte que coûte.

Lamarque choisit 1600 hommes délit, parmi lesquels les compagnies de grenadiers Camarès et de voltigeurs Rey, ainsi que les artilleurs du 1^{er} régiment suisse, qui firent preuve dans cette campagne d'un courage brillant, d'une intrépidité presque sans exemples.

Disons en passant qu'ensuite de la capitulation militaire du 27 septembre 1803, notre pays s'était engagé à fournir à Napoléon un corps auxiliaire de 4 régiments composés chacun de 4000 hommes. Le 1^{er} régiment avait été envoyé à Naples, car en ce temps-là, Naples c'était encore la France.

Laissons maintenant la parole à M. le conseiller d'Etat Schaller, de Fribourg, qui travaille actuellement à une histoire des régiments suisses au service de Napoléon I^{er}, dont il a communiqué quelques pages manuscrites à la société cantonale d'histoire de son canton :

« La flotte partit dans la nuit du 4 au 5 octobre 1808, emportant toutes les échelles des allumeurs de réverbères de Naples. A la pointe du jour, une forte tempête rendit inabordable le rivage de l'île de Capri. Ce ne fut qu'à trois heures de l'après-midi que les embarcations napolitaines purent longer la côte et chercher un point de débarquement. Enfin, on essaya, dans un rentrant, de dresser une échelle, puis une seconde sur la première, puis une

troisième, et c'est ainsi qu'en plein jour on escala la première enceinte sous le feu d'une batterie d'artillerie et de 1200 soldats de la garnison.»

Les forts qui couronnaient l'île ne tardèrent pas à tomber au pouvoir des troupes franco-napolitaines, mais les Anglais occupaient encore les deux ports, et ils pouvaient recevoir des renforts d'un moment à l'autre.

« La petite troupe héroïque n'hésita pas un instant. Elle descendit, par un escalier suspendu sur l'abîme, de 580 marches chacune d'une coudée de hauteur, et battu par le feu de 10 à 12 pièces de 36 et de 20 chaloupes canonnières. Son audace fut couronnée de succès. Les ports, la citadelle, les forts St-Michel et St-Salvador furent attaqués. On traîna les pièces de 24 à travers les rochers jusqu'au mont Solaro, et l'on construisit des batteries à boulets rouges, pour repousser les vaisseaux anglais retardés par les vents contraires.

» Six frégates, cinq bricks, trente bombardes et canonnières furent mis en fuite par les canonnières napolitaines et les communications rétablies entre l'île et Naples. Terrorisé par tant de hardiesse, et voyant les murailles tomber en brèche et l'assaut se préparer, Hudson Lowe rendit la place et les forts, abandonnant l'artillerie, les vivres et les munitions. L'île de Capri était conquise et chacun se demandait comment cela était possible.

» Le roi, voulant récompenser ses braves, distribua six croix par détachement. Le lieutenant Göldlin, qui, pendant 24 heures, avait commandé dans la batterie de brèche sous le feu de toutes les batteries de la place, reçut une de ces croix. Le sous-lieutenant Zgraggen reçut la seconde ; les autres furent distribuées au sergent-major Benziger, au voltigeur Plancherel, etc., etc. Les capitaines eurent la délicatesse de n'en point garder pour eux-mêmes. »

Janôt Banban et le trâi voleu.

Quand l'est qu'on s'ein va pè la faire,
Sè faut démaufiâ dâi coquiens,
Kâ ti clliâo larro, clliâo vaureins
Font adé tsemin et manâire
Que sâi grand dzo, que sâi né nâire,
Po dépelhi lè bravès dzeins.

Po lo provâ, vaitsé z'ein iena
Que trâi lurons à poueta mena,
Trâi dè clliâo tsancro dè filous
Que ne valliessont pas dou sous,
Ont dju à n'on pourro diablio,
Qu'avâi saillâi dè se n'êtrablio,
Po lè mena veindre et tatsi
Dè férè dinse on bon martsî,
Onna tchevretta et on bourriquo
Que n'étai boeitâo ni étiquo,
Vu que portâvè su son dou
Janot Banban, on grand dadou
Qu'avâi per on bet dè cordeitta
Appondu la djeina tchevretta

A la quiua dâo gros *hi há*;
Et n'est pas tot; noutron gaillâ,
Po pas adé veri la tête
Po vouâiti se vegrâi la bête,
L'avâi z'u l'esprit, lo mî-fou,
Dè lâi mettre on guelin â cou.

Quand lè trâi crouïo guieux cein viront,
Ein sorizeint ye sè desiront :

Vouaiqu'ion pindzon à déplioumâ!

— « Por mé, dit ion, ye vu frémâ,
Sein que lo benet s'ein démaufiâ
Et surtot sein que vâyè oquîè,
Que lâi vu robâ son tchevri! »

— « Et mè, mè vé bin férè pi,
Dit lo second, ye mè faut l'âno,
Et lo nianiou que fâ son crâno
Mè vâo dè plie bin remachâ. »

Adon lo troisiémo lâo fâ :

— « Et mè, mè foudra-te don preindrè
L'homo ? mâ lo porri pas veindrè !

Eh bin ! lâi preindri sè z'haillons
Du lo tsapé tant qu'ai diétons. »....

L'est bon... Pè 'na routa bétorsa
Dou dâi lulu preignont la corsa

Por allâ dévant lo benet,
Tandi que l'autro, tot solet.

Laiissé passâ. Bintout s'aminè

Derrâi la cabra que caminè

Avoué lo guelin pè lo cou.

Lo coo ne fâ ni ion, ni dou :

Ye déboellie la senailletta

L'attatse ào bet dè la quiuetta

Dâo bourriquo. Preind son couté

Copè la corda et lo vouâi-lé

Que s'einfatè pè derrai n'adze

Avoué la tchivra qu'est tant sadze

Que le n'a pas pi bêtottâ,

Et qu'est ben'êze dè brottâ.

Lo gros taborniau que dondâvè

Su lo bourriquo, sè peinsâvè

Que la cabra martsivè bin.

Pisque l'oïessâi lo guelin.

Quand l'est pe lévè, ye reincontrè

On autre lulu que lâi montrè,

Ein sè toseint dé recaffâ,

Lo guelin que trainè que bas

A la quiua dè son bourriquo.

— « Etèss-vo fou ? Etèss-vo chiquo ?

Dè dinsè mettrè cé senau

A la quiua de n'animaou ? »

Se lâi fâ lo second pandoure

Que recaffâvè adé sein dzoure.

Adon Banban châotè que bas,

Vâi que la tchevretta n'est pas

Ao bet dè corda qu'est copâie,

— « Coquiens ! se fâ, l'a m'ont robâïe !

Et portant n'é nion apéçu

Mon galé tchevri ! l'est perdu.

Te possiblio ! que faut-te fêre ? »

— « Teni ! y'é vu su la lisiére